

Motions

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

LA LOI SUR LA PROTECTION DES PÊCHERIES CÔTIÈRES

MESURE MODIFICATIVE

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et Océans) propose: Que le projet de loi C-26, tendant à modifier la Loi sur la protection des pêcheries côtières, soit lu pour la 1^{re} fois et imprimé.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

LA LOI DE 1986 SUR LA CONVENTION CANADA- PAYS-BAS EN MATIÈRE D'IMPÔTS SUR LE REVENU; LA LOI DE 1986 SUR LA CONVENTION CANADA- JAPON EN MATIÈRE D'IMPÔTS SUR LE REVENU; LA LOI DE 1986 SUR L'ACCORD CANADA-CHINE EN MATIÈRE D'IMPÔTS SUR LE REVENU; LA LOI DE 1986 SUR L'ACCORD CANADA-MALTE EN MATIÈRE D'IMPÔTS SUR LE REVENU

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

L'hon. Don Mazankowski, au nom du ministre d'État aux Finances, propose: Que le projet de loi S-2 (du Sénat), Loi de mise en oeuvre d'une convention conclue entre le Canada et le Royaume des Pays-Bas, d'une convention conclue entre le Canada et le Japon, d'un accord conclu entre le Canada et la République populaire de Chine et d'un accord conclu entre le Canada et la République de Malte, en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu, soit lu pour la 1^{re} fois et imprimé.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

LANGUES OFFICIELLES

ADOPTION DU 1^{ER} RAPPORT DU COMITÉ MIXTE PERMANENT

M. Charles Hamelin (Charlevoix): Monsieur le Président, si la Chambre y consent, je voudrais proposer: Que le 1^{er} rapport du comité mixte permanent des langues officielles, présenté aujourd'hui à la Chambre, soit adopté.

(La motion est adoptée.)

* * *

● (1130)

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, on répond aujourd'hui aux questions nos 2 et 12.

[Texte]

LA RÉSIDENCE DU PREMIER MINISTRE

Question n° 2—**M. Boudria:**

1. Le gouvernement a-t-il retenu les services de Colvin Designs Ltd. ou de M. Giovanni Mowinkle, décorateur d'intérieurs, entre le 4 septembre 1984 et le 30 juin 1986, pour fournir des meubles, des services de rénovation ou de décoration d'intérieur, ou des conseils à ce sujet, pour la résidence du premier ministre située au 24, promenade Sussex, à Ottawa, ou pour la résidence d'été du lac Harrington et, dans l'affirmative, quel a été, par résidence, le coût de chaque contrat?

2. Le Trésor public a-t-il payé la totalité des travaux effectués et sinon, qui les a payés et quel était le montant en cause dans chaque cas?

L'hon. Stewart McInnes (ministre des Travaux publics): 1. Non. 2. Sans objet.

LA PRÉSENCE DE SOUS-MARINS AMÉRICAINS AU PÔLE NORD

Question n° 12—**M. Nickerson:**

En mai 1986, trois sous-marins atomiques américains ont-ils fait surface dans le secteur du Pôle Nord et certains d'entre eux ont-ils navigué dans les eaux dont le Canada revendique la souveraineté et, dans l'affirmative, qui, au Canada, les y a autorisés?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Le gouvernement peut confirmer que trois sous-marins atomiques américains ont effectivement fait surface le 6 mai 1986 dans le secteur du Pôle Nord. Cependant, le gouvernement ne peut faire de commentaires concernant leur trajet, car le gouvernement a pour politique de ne pas commenter les déplacements des navires de guerre alliés qui pourraient traverser les eaux canadiennes.

[Traduction]

M. le Président: On a répondu aux questions énumérées par le secrétaire parlementaire.

* * *

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, si les questions nos 3 et 4 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, les documents seraient déposés immédiatement.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre que les questions nos 3 et 4 soient transformées en ordres de dépôt de documents?

Des voix: D'accord.

[Texte]

LE PROGRAMME CANADA AU TRAVAIL—LES SUBVENTIONS ACCORDÉES DANS DES CIRCONSCRIPTIONS DU QUÉBEC

Question n° 3—**M. Malépart:**

1. Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration a-t-il accordé des subventions dans la circonscription électorale de a) Jonquière, b) Lac-Saint-Jean, c) Chicoutimi (Qué.) en vertu du programme Canada au Travail (Phase II—1985) et, dans l'affirmative et dans chaque cas, de combien?